

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 6 mars 2024 fixant au titre de l'année 2025 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur

NOR : IOMA2406778A

Par arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 6 mars 2024, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2025, à l'examen professionnel d'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur est fixé à cinquante-sept (57).